

Un plan d'actions pour aider les commerçants

Il faut parfois être patient. Lundi soir, le Pays voironnais a présenté aux commerçants le nouveau Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), pour lequel une candidature avait été déposée... en 2011. Une somme de 41 000 € (15 635 € de l'État, le reste venant du Pays voironnais) sera donc consacrée à aider les commerçants du centre-ville de Voiron uniquement. « C'est une belle opportunité pour valoriser le commerce, mais le cadre est restreint et le timing serré », a prévenu Jessica Forté, adjointe au maire en charge de la vie commerciale. En effet, tout devra être fait d'ici novembre 2016.

Cette fois-ci, il ne sera pas question de subventionner des travaux dans les boutiques. Le plan d'actions, préparé depuis plusieurs mois par les unions commerciales, la Ville, le Pays voironnais et les services de l'État, comprend cinq volets. Il y aura d'abord un volet communication : des spots publicitaires seront diffusés sur NRJ (quatre vagues, huit spots par jour, 416 en tout) à partir de lundi. Le premier vantera les qualités du marché et mettra en avant les possibilités de stationnement.

400 personnes interrogées

Ensuite, une étude sera lancée en mars et durera trois mois. Elle visera à recenser les besoins des consommateurs et des non-consommateurs, pour comprendre leur comportement. Quatre cents personnes seront interrogées. Un groupe de travail préparera la méthodologie et l'échantillon de personnes sondées. Une comparaison sera effectuée avec des villes de même taille. Un atelier de commerçants, rassemblant une quinzaine de professionnels, sera constitué : il fera part de son ressenti sur le fonctionnement urbain (livrai-



« L'idée est de faire évoluer les mentalités, d'améliorer l'accueil », explique Michel Rostaing-Puissant, conseiller intercommunal délégué au développement économique.

sons, stationnement...) et des avis des clients.

Les trois autres volets seront des actions individuelles. Dix audits-conseils de points de vente (dont cinq réalisés par la Chambre de métiers), avec recours possible à un client-mystère, seront proposés ; 19 audits portant sur l'accessibilité (avec un accompagnement complet) pourront être effectués ; une formation à l'accueil des personnes handicapées, dispensée par une association spécialisée, sera possible (une ou deux sessions pour douze participants).

Cette opération Fisac, baptisée « Cœur de ville », concerne cependant un périmètre plus vaste : 74 rues et places en font partie.

Sébastien DUDONNÉ

Renseignements et inscriptions : 04 76 27 94 30 ou sonia.arboit@paysvoironnais.com

« Ce plan d'actions est plutôt positif » selon les unions de commerçants

→ **Xavier Bois**, secrétaire de l'Association des commerces dynamiques de Voiron

« Ce plan d'action est plutôt positif, il est mieux pensé que les propositions sur lesquelles on a travaillé au départ (chèques cadeaux...). Les spots radio, c'est intéressant ; quant aux audits, c'est toujours bien d'avoir un regard extérieur, ça peut redynamiser les choses. La formation avec l'association pour les handicapés, ce n'est pas idiot, ça peut être positif pour certains commerces. En revanche, concernant l'accessibilité, presque tous les commerces du quartier (NDLR : autour de la rue des Quatre-Chemins) ont déjà

déposé un dossier. »

→ **Manuel Gomez**, président de Voiron Commerces

« C'est une bonne chose de proposer un client-mystère et une étude de marché, même si le panel de 400 personnes nous semble un peu faible. L'audit sur l'agencement des magasins aussi est intéressant ; la formation avec l'association pour handicapés l'est peut-être moins. On aurait bien aimé intégrer la mise en place de sacs réutilisables à la place des sacs plastiques, mais cela n'entrait pas dans le cadre. Cet effort de la part de l'État est bon à prendre. Ces actions peuvent faire chan-

L'INFO EN +

TROIS AUTRES FISAC

De 2004 à 2014, trois opérations Fisac pluriannuelles ont été menées par la CAPV. Elles concernaient les commerçants et artisans de vitrine des 34 communes du Pays voironnais et proposaient des aides à la promotion et à la professionnalisation ainsi que des travaux (mise aux normes, embellissement) sur les points de vente. Séparées d'au moins un an, ces opérations bénéficiaient de la participation du Département, des chambres consulaires et de la Région. En moyenne, chaque opération disposait d'un budget de 300 000 € en fonctionnement et de 370 000 € en investissement.

ger les habitudes. »

→ **Jessica Forté**, adjointe au maire

« C'est une opportunité qui nous est offerte. Des idées et des projets, on en a, mais c'est souvent le financement qui pose problème. On ne peut donc pas passer à côté de ces 41 000 €. On aimerait avoir plus d'argent, il y a tellement de choses à faire ! Mais chaque euro est bon à prendre, surtout en période de restriction budgétaire. Concernant le plan d'actions, le cadre était contraint : on ne fait pas ce qu'on veut. L'État a fixé le cadre, on a fait des propositions. »

S.D.